

INFOLETTRE



Équilibrer l'offre et la demande de main-d'oeuvre

L'automne frappe déjà à nos portes et plusieurs projets et événements sont mis en place! Nous vous invitons à les découvrir!

Pierre Guimont, Directeur général
Elyse Lachance, Chargée de projets

Le CSMO en tournée!

Le CSMO Mines sera présent cet automne à différentes activités visant à promouvoir les métiers, carrières et programmes de formation dans l'industrie. Nous mettrons davantage l'emphase cette année afin de promouvoir notre service de [Placement en ligne](#) accessible gratuitement pour la main-d'oeuvre qualifiée et les employeurs ainsi que notre nouveau *DVD sur les carrières dans l'industrie minière*. Nous participerons donc aux événements suivants :

- Salon Éducation, Formation et Carrières à la Place Bonaventure de Montréal (14, 15 et 16 octobre 2009)
- Congrès de l'Association pour l'enseignement de la science et de la technologie au Québec au Cégep de Drummondville (16 et 17 octobre 2009)
- Salon Éducation Emploi au Centre de foires de Québec (28 au 31 octobre 2009)
- Journée Carrière en sciences et génie de l'Université Laval (12 novembre 2009)

Si vous avez des questions ou désirez en découvrir davantage sur l'industrie minière, venez nous rencontrer lors de ces événements.

Nouveau DVD «Une carrière dans les mines...un choix brillant!»

Afin de promouvoir l'industrie minière et de permettre à toute personne intéressée d'en connaître plus sur ce secteur, le CSMO Mines a tourné une série de 11 courts vidéos auprès de travailleurs passionnés par leur métier dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Filmés dans leur environnement de travail, voyez-les en action effectuer des tâches de leur quotidien et vivez leur réalité. Une façon concrète de se familiariser avec cette industrie hautement technologique et sécuritaire.

Les capsules sont également disponibles au www.csmomines.qc.ca/videos. Les entreprises minières, les établissements d'enseignement ainsi que les organismes d'employabilité désirant s'en procurer un exemplaire peuvent nous écrire à : elachance@csmomines.qc.ca.

Attirer la relève dans le domaine minier? Joignez-vous à Academos!

Academos, c'est un accès direct aux jeunes dans les écoles secondaires. Plus de 14 000 jeunes québécois y ont participé l'an dernier.

Academos est un service gratuit et bilingue de mentorat par internet (cybermentorat) qui vise à accompagner ou aider des jeunes du 2e cycle du secondaire dans leur démarche de choix de carrière. L'expérience de chacun des employés peut servir à un ou des jeunes. Êtes-vous intéressé à faire connaître la réalité de votre travail et à répondre à des questions sur celui-ci? Vous pourriez peut-être faire la différence! Plus de 1800 travailleurs le font déjà! En accroissant la présence des métiers miniers sur Academos, on ne peut que les faire connaître davantage. Pour répondre à la demande des jeunes, les métiers suivants sont particulièrement recherchés : superviseur des opérations souterraines, mineurs d'extraction et de préparation, ingénieur miniers et mécanicien industriel ou de chantier.

Tout se fait dans un cadre totalement anonyme et sécuritaire. Quelques minutes par mois suffisent. Vous pouvez vous inscrire directement sur le site au www.academos.qc.ca ou contacter Martin Bellerive, agent régional au (819) 825-0368 poste 225.

Normes professionnelles

Le CSMO Mines poursuit les travaux visant à intégrer dans le système québécois de développement et de reconnaissance des compétences, trois normes professionnelles développées par le Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (RHIM) soit:

- Mineur souterrain
- Mineur de surface
- Technicien au traitement du minerai

Des consultations tenues dans les régions minières ont permis de confirmer l'intérêt des représentants d'employeurs et de travailleurs pour les normes professionnelles ainsi que la pertinence et les avantages d'adapter les normes canadiennes.

Ainsi, le Comité a profité de la période estivale pour préparer des demandes de financement qui seront bientôt soumises à Emploi-Québec afin de débiter les travaux d'accueil des trois normes canadiennes. Ces développements permettraient de donner des processus structurés de formation en milieu de travail et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre de l'industrie minière québécoise, pour les postes concernés.

Des nouvelles sont attendues en novembre. Nous vous tiendrons informés.

Prévisions de main-d'oeuvre

Le CSMO Mines participe avec trois directions régionales d'Emploi-Québec à la mise à jour complète des besoins de main-d'oeuvre des entreprises de l'industrie minière.

Le nouvel exercice d'estimation permettra de mieux définir les besoins des entreprises minières, et de leurs entrepreneurs, pour toutes les étapes du cycle minier. Autre nouveauté, le modèle prévisionnel permettra de déterminer les fluctuations prévues de l'emploi en fonction des régions, des types d'exploitation et des ressources minérales exploitées pour chacune des grandes familles d'emploi du secteur.

Rappelons que le dernier exercice prévisionnel d'estimation des besoins de main-d'oeuvre du secteur minier confirmait les importants mouvements de main-d'oeuvre associés aux départs à la retraite de travailleurs miniers.

Une fois établies, ces prévisions de main-d'oeuvre serviront à moduler différents exercices de promotion des métiers et carrières du secteur et à alimenter la réflexion de différents partenaires, comme l'Institut national des mines, sur la formation et l'emploi dans le secteur.

Des changements à la Loi sur l'équité salariale

Le gouvernement du Québec a modifié la Loi sur l'équité salariale de façon importante. Ainsi, les principaux changements apportés à la Loi sont les suivants :

- Les entreprises qui atteindront une moyenne de 10 employés et plus au cours d'une année civile seront assujetties à la Loi;
- Les entreprises qui n'ont pas fait, ou terminé, leur premier exercice d'équité salariale alors que leur délai pour ce faire est échu devront le réaliser au plus tard le 31 décembre 2010;
- Les entreprises devront faire une évaluation du maintien de l'équité salariale aux 5 ans.

La commission rend disponible un outil de calcul permettant de faire l'équité salariale rapidement et sans frais dans leur entreprise. Cet outil peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.ces.gouv.qc.ca/realiserequite/progiciel/logiciel.asp>

[Se désabonner de la liste](#)

▲ [Haut de page](#)

Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'industrie des mines
1020, Route de l'Église
Bureau 205
Québec (QC) G1V 3V9

www.csmomines.qc.ca
info@csmomines.qc.ca
Téléphone : 418 653-9254
Télécopieur : 418 653-3913

Avec l'aide financière de :

Commission
des partenaires
du marché du travail
Québec